Lamballe (22) : quatre gendarmes blessés lors d'une course-poursuite, le procès de deux prévenus renvoyé au 14 décembre

16/11/2026 à 23h12



Deux hommes poursuivis après une course-poursuite survenue le vendredi 13 novembre à Lamballe-Armor (Côtes-d'Armor), lors de laquelle des gendarmes ont été blessés, ont obtenu le renvoi de leur procès ce lundi 16 novembre au tribunal de Saint-Brieuc.

Selon *Ouest-France*, quatre militaires, dont deux motards, ont été blessés dans la collision avec la voiture des deux suspects. Une vingtaine de gendarmes en uniforme de cérémonie sont venus soutenir leurs collègues lors de l'audience. Les deux prévenus restent en détention provisoire. *Le Télégramme* précise que les hommes ont 20 et 39 ans et que l'audience a été reportée au **14 décembre 2026**.

Sources : Ouest-France, 16 novembre 2026, 19 h 04 ; Le Télégramme, 16 novembre 2026, 19 h 43.

Photo à la une : palais de justice de Saint-Brieuc où l'audience s'est

tenue, photo d’archive de 2015 par Presko / Wikimedia Commons, CC BY-SA 4.0.